

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Le « plan B »

Le projet le meilleur peut échouer en votation populaire, la vie n'en continue pas moins. L'échec subi, l'univers continue d'exister, et avec lui les problèmes qu'il faut continuer d'affronter. D'où la nécessité de disposer avant le vote d'une solution de repli. C'est ce qu'on appelle le « plan B ».

L'idéologue et le fanatique n'ont jamais de plan B. Pour eux, l'avenir passe obligatoirement par l'acceptation de leur projet. En cas d'échec, c'est l'apocalypse. Ils disent: «C'est notre projet ou le chaos!» et annoncent, selon le thème de la votation, que le pays sera submergé par des vagues de terroristes, d'immigrés, d'oiseaux malades et contagieux, d'illettrés, de chômeurs, de béton...

Du point de vue tactique, la radicalisation de l'alternative, l'amplification

de la menace, la mise en cause de l'avenir, de la possibilité même d'un avenir, renforce la pression sur l'électeur. Elle la renforce d'ailleurs également sur les troupes des partisans, qu'elle force à se dépasser. Quel responsable de campagne peut se vanter de ne jamais y avoir recouru, au moins un petit peu?

Au-delà de la manipulation psychologique, il faut constater que ceux qui recourent à ces évocations apocalyptiques y croient souvent eux-mêmes.

Certains s'engagent à tel point dans le combat qu'ils n'imaginent pas pouvoir survivre à une défaite.

D'autres croient à une marche inéluctable de l'Histoire vers la perfection. La loi qu'ils défendent est une

étape dans cette direction. Cette étape est nécessaire, elle ne peut pas ne pas avoir lieu. Prévoir un plan B, ce serait admettre que l'Histoire peut se tromper, que le monde pourrait échapper à son destin. «B» comme blasphématoire!

Ils y croient même tellement qu'il leur arrive d'engager des moyens financiers dont ils ne disposent pas: tout plutôt que perdre! Et si nous perdons, la finance sera bien le dernier de nos problèmes, pensent-ils dans leur cerveau surchauffé. Le vote passé, leur projet retombé dans le néant, la vie continuant comme avant dès le lundi matin qui suit, le comité de campagne se dissout et les factures restent en désordre sur le bureau déserté. C'est ce qui explique que la Société générale d'affichage, par exemple, ne commence

pas son travail avant que sa facture ne soit intégralement réglée.

Il faut toujours avoir un plan B pour parer aux éventualités. Il vaut mieux ne pas en parler, même à ses troupes, car il se passe alors quelque chose de bizarre. C'est en particulier le cas chez les Vaudois: on en vient à se dire que le plan B est un bon plan, somme toute suffisant, et qu'en comparaison, le plan A est un peu excessif, inamical et probablement inaccessible. En d'autres termes, on adopte d'emblée une position de «synthèse» ou de compromis, sans voir que l'adversaire, n'ayant pas participé à son élaboration, n'y verra qu'un plan A un peu mou, qu'il combattrait de toutes ses forces.

OLIVIER DELACRÉTAZ

A propos de la fusion des communes

Les communes d'Echichens, Monnaz, St-Saphorin et Colombier examinent la possibilité de fusionner. Un Echichanais, sceptique sur ce projet, M. Philippe Rochat, nous a fait parvenir le texte de son intervention lors de la réunion, le 31 mai dernier, des dix commissions chargées d'examiner les différents aspects de la fusion. Nous en reproduisons l'essentiel.

* * *

Parmi les objectifs en faveur de la fusion, j'ai réalisé qu'il y en a deux qui vont assurément être atteints si la fusion est acceptée: la diminution du nombre de conseillers, de municipaux et de syndics, d'une part, et une relation simplifiée pour l'Etat à l'égard de la commune.

Sur le premier point, il est effectivement plus difficile aujourd'hui de pourvoir à des postes de municipaux et de conseillers. Donc, tout naturellement, la fusion apparaît comme une solution à ce manque de ressources. Cependant, mon sentiment est que la fusion pourrait aggraver les causes qui sont à l'origine de ce manque de ressources. Quelles sont ces causes?

Je crois que l'évolution de notre société durant ces dernières années est très fortement allée dans le sens du chacun pour soi, créant par là une déresponsabilisation individuelle envers la chose commune et publique.

Si l'on ajoute à cela que, depuis une vingtaine d'années, l'instruction civique n'a plus été officiellement enseignée dans les écoles, il est facile de comprendre pourquoi un municipal ou un conseiller communal devient une denrée rare.

Et que se passe-t-il en cas de fusion? Nous agrandissons l'entité de

base naturelle, rendant encore plus anonyme un environnement qui le devient déjà de plus en plus de par l'évolution des mentalités. La démotivation, pour la plus grande partie des citoyens, risque alors d'augmenter: «Y aura bien quelqu'un d'autre pour faire le boulot...»

D'autant plus si le problème n'est pas local, mais de l'autre côté de la butte... La vie de tous les jours montre que résoudre le problème localement, là où il est apparu, est une stratégie qui a fait ses preuves.

J'ouvre une petite parenthèse sur l'aspect financier: avec justesse je crois, le préavis d'intention dit qu'il n'y aura probablement pas d'avantages financiers. Il parle même de nouvelles dépenses. Oui, la gestion des plus grandes entités, la gestion des problèmes inhérents à des plus grandes structures coûtent de l'argent et cela c'est bien souvent de l'argent en moins pour régler les problèmes locaux, les problèmes bien connus, clairement définis. De l'argent en plus est nécessaire pour administrer, pour coordonner les divers éléments d'une plus grande entité.

La déresponsabilisation individuelle est un cancer dans notre société. Aller à contre-courant de ce processus c'est, entre autres, laisser les problèmes locaux aux responsables locaux. Il est naturellement plus facile de se sentir concerné. Plus on centralise, moins on a de proximité. Je ne parle pas seulement de proximité de kilomètres, mais aussi, disons, de cœur.

En ce qui concerne la relation simplifiée pour l'Etat, j'ai entendu de la bouche de M. Zünd, préfet, lors de la soirée du 27 avril 2006 à Echichens: «L'Etat peut mieux fonctionner s'il a moins de vis-à-vis.» Pour moi, ces propos

ne sont pas rassurants. J'y vois une érosion supplémentaire des processus démocratiques ordinaires qui affecte l'autonomie des communes. Et c'est ce type d'érosion qui, à la longue, pourrait donner, à mon avis, naissance à des minorités toujours plus remuantes, parce que sous-représentées.

Dans une certaine mesure, je vois la fusion comme une solution de facilité. Ne serait-il pas plus sain de se retroucher les manches aussi vigoureusement que nous le faisons pour la fusion, mais pour inverser ce phénomène de démis-

sion civique et réanimer le sens des responsabilités de la chose publique auprès de celles et de ceux qui l'ont perdu? Renforcer le sens de l'engagement, investir pour cela, voilà un projet auquel nous pourrions travailler ensemble sans risquer une perte d'autonomie supplémentaire de nos villages. Même l'Etat a intérêt à avoir dans ses communes un maximum de gens animés du sens civique, à être le rassembleur de communes saines. Engageons-nous donc dans un processus de gagnant-gagnant!

PHILIPPE ROCHAT

Les Marches du Pays Au pied des Tours d'Aï

Après une balade le long du Veyron, en 2006, les organisateurs des Marches du Pays proposent cette année aux lecteurs de *La Nation* une excursion en montagne dans les Préalpes vaudoises.

Itinéraire

La Lécherette - Pierre du Moëllé - Lac Segray - Lac d'Aï - Leysin

Date

Samedi 1^{er} septembre 2007
(en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 8 septembre)

Durée

Environ 7h30 de marche

Points forts

Découverte d'ensemble de la zone, en longeant successivement les Tours de Famelon, Mayen et Aï
Vues panoramiques sur plusieurs vallées (l'Hongrin, l'Eau Froide, les Ormonts, le Rhône...)
Les champs de lapiés «Sur les Truex»

Renseignements

Les personnes intéressées s'adresseront à la rédaction de *La Nation* (adresse en page 3)

La Suisse romande a-t-elle jamais existé?

Il y a deux ans, en conclusion d'un ouvrage collectif consacré aux Pays romands au Moyen Age, les auteurs constataient qu'aucun «n'a pu relever le moindre indice qu'il y ait eu un sentiment d'identité romande, même dans les derniers siècles du Moyen Age.» Tout au plus peut-on parler d'un «espace romand», entité géographique et linguistique comme l'illustre l'expression de «romana terra» opposée à «teuthonica terra» en 1180 dans un traité entre l'évêque de Lausanne et le comte de Neuchâtel concernant la région frontalière des Trois Lacs. Après avoir collaboré activement à cette publication, Jean-Pierre Felber, professeur de médecine converti à l'histoire, ne s'est pas contenté de cette réponse en demi-teinte. Il n'a pas hésité à franchir cette fois seul le pas pour démontrer la présence d'une entité romande depuis l'époque romaine. Son ouvrage, paru l'an dernier chez Slatkine, est précisément intitulé «De l'Helvétie romaine à la Suisse romande».

Avant d'évoquer la thèse de l'auteur et nos réserves à l'égard de celle-ci, soulignons les grandes qualités de cet ouvrage de près de 400 pages: rédigé dans une langue limpide, reposant sur une documentation presque exhaustive, assorti d'une abondante bibliographie et richement illustré, il séduit le lecteur et mérite une large diffusion.

La thèse de l'auteur transparait dans le titre de l'ouvrage: une filiation sans discontinuité relierait l'Helvétie romaine à la Suisse romande actuelle. Cette filiation serait non seulement linguistique, mais culturelle. La domination romaine aurait apporté à la partie occidentale de l'Helvétie, puis au royaume burgonde non seulement une langue, mais une culture les distinguant du territoire occupé par les Alamans. L'auteur conclut ainsi son premier chapitre (p. 45): «La conquête romaine est à la base d'une entité romande par l'apport d'une civilisation universelle qui touche non seulement à la langue, mais aussi au mode de vie, à la manière de penser et de s'exprimer. Les Romains ont su donner

une unité aux habitants du pays, sans pour autant modifier profondément le caractère ethnique des populations qui forment le territoire de l'actuelle Suisse romande.»

Si tel est bien le cas, ne partageons-nous pas cette civilisation avec d'autres sujets barbares de l'Empire, pourquoi s'arrêter aux Helvètes et aux Burgondes, au demeurant bien différents, si ce n'est pour une raison purement territoriale?

Cette prétendue «entité romande» a-t-elle survécu à la chute de l'Empire romain et à la domination franque? Nous n'en avons pas d'indices sérieux. Les Burgondes, certes romanisés, mais fort peu nombreux, n'ont pu assurer cette filiation et, comme l'a relevé Justin Favrod, la Burgondie s'est très tôt identifiée à un territoire, et non à une ethnie. Aussi ne saurions-nous souscrire au postulat selon lequel «l'espace restructuré entre Alpes et Jura a maintenu sa civilisation romaine. Il peut être considéré comme étant à l'origine de l'actuelle Suisse romande». Et plus bas: «Dans cet espace se sont maintenus la culture héritée des Romains et nos échanges avec les voisins immédiats à l'ouest. Cette culture profondément ancrée chez les habitants,... va subsister tout en s'adaptant au cours des siècles.» (p. 61). Toutefois le Royaume de Bourgogne se constituera en 888 à la suite de la désagrégation de l'empire carolingien, sur des bases étrangères à l'Helvétie romaine. Il ne constitue donc pas «un maillon de cette chaîne.» S'il est en revanche exact qu'il réunira les pays romands sous la même dynastie, cette unité politique disparaîtra avec les Rodolphiens. Au début du XI^e siècle, l'anarchie seigneuriale prend rapidement le dessus et on ne discerne pas de culture spécifique aux Pays romands. Quant à l'influence de l'Eglise, elle est universelle et ne diffère pas de ce que l'on constate outre Jura. L'unité linguistique n'est pas même assurée au sein des évêchés dits romands, à l'exception de celui de Genève.

Les trois derniers siècles du Moyen Age sont le temps des particu-

larismes coutumiers. D'un pays romand à l'autre, souvent d'une localité à l'autre, les coutumes résolvent de manière différente la condition des gens et la vie en société. Vaudois, Fribourgeois et Valaisans n'ont pas les mêmes régimes matrimoniaux ou successoraux. Il n'y a pas de droit coutumier commun et ces différences subsisteront jusque dans les codifications cantonales du XIX^e siècle. Si une «relative mobilité des coutumiers contribue à une approche commune des problèmes et, en conséquence, à l'étroite parenté des solutions, non-obstant la diversité des coutumes» (p. 96), cela est vrai à l'intérieur du Pays de Vaud et non entre pays romands. Au terme de notre étude comparative des droits des pays romands (*Coutumes et Coutumiers*, Berne 2006), nous sommes arrivé à la conclusion que s'il y avait une certaine parenté entre eux, celle-ci tenait avant tout à une mentalité commune aux coutumiers recrutés dans les mêmes milieux. Ce découpage coutumier n'est pas superficiel, mais profondément ancré à telle enseigne qu'il résiste le plus souvent aux modifications des frontières politiques.

Il faut d'ailleurs aussi tenir compte de la différenciation sociale: un bourgeois de Fribourg n'a guère en commun avec un serf ou même un tenancier libre et un seigneur vaudois est plus proche de la noblesse savoyarde que de ceux qui cultivent sa terre. Aussi devrait-on se contenter au mieux d'«unité culturelle sans unité politique» pour admettre une entité romande (p. 115). Cette entité dépasse d'ailleurs les frontières naturelles de la Romandie, puisque Franche-Comté et Bourgogne feraient, selon l'auteur, (p. 149), «partie d'un même ensemble linguistique et

culturel.» Ce qui ne dissuade pas d'admettre, à juste titre, «l'existence d'une entité vaudoise» qui subsistera sous le régime de LLEE.

L'auteur met bien en lumière le bouleversement que constitue, au lendemain des guerres de Bourgogne puis de la conquête de 1536, le partage des «territoires» romands entre trois Etats désormais alémaniques (Berne, Fribourg et Valais), partage auquel seule Genève échappe. Mais n'est-il pas exagéré d'affirmer que ce partage «aboutit, notamment après 1536, à la coexistence de deux langues et de deux cultures, en fait de deux civilisations...» (p. 190). Les caractères propres à ces territoires pré-existaient et ont survécu jusqu'au XIX^e siècle, voire au-delà. Ils sont certes vraisemblablement plus marqués dans d'autres cantons que le nôtre, où le brassage de la population «lémanique» tend à supplanter le tempérament et les valeurs qui lui sont propres, si ce n'est encore, mais pour combien de temps, l'usage du français! Quant à l'entité culturelle romande, elle est surtout alimentée par l'acculturation et les conformismes.

A la question posée en tête de cet article, nous répondrons que la Suisse romande n'a pas existé en tout cas jusqu'au XIX^e siècle en tant qu'entité nationale, et non seulement géographique et linguistique. Depuis lors, elle s'est essentiellement manifestée par son opposition à la langue et à la politique alémanique, comme l'a montré notamment Christoph Büchi dans *Mariage de raison*. Mais n'est-elle pas en voie de disparition avant même d'avoir constitué une entité coiffant les cantons qui la composent?

JEAN-FRANÇOIS POUDRET

Revue de presse

Au Grutli en 2008

La population de Sierre a été gratifiée au soir du 1^{er} août d'un discours de M^{me} Romaine Jean, journaliste bien connue de la Télévision suisse romande. Le *Nouvelliste* du 2 août nous donne quelques extraits de cette allocution qui ne manque pas d'intérêt. M^{me} Jean était en tout cas bien consciente au départ des difficultés de l'exercice:

[...] J'ai consulté des politiciens valaisans qui m'ont dit qu'écrire un discours du 1^{er} Août était aussi difficile que d'être entraîneur du FC Sion ou que de se faire élire par les citoyens du Haut quand on est un citoyen du Bas! [...]

C'est vrai que l'helvétisme est à la mode. Mais la journaliste de la TSR n'est pas tombée dans ce panneau. C'est avec enthousiasme qu'elle exprime par contre son attachement à sa patrie cantonale:

[...] Moi par exemple je suis fière d'être Valaisanne. Je trouve ce canton de montagnes et de vignes magnifique. C'est la terre de mes parents. Il y a une histoire, un passé. Ça, au moins, ça ne bouge pas et ça donne des forces pour affronter la vie. [...]

Il est admirable qu'après tant d'années passées à la télé, le patriotisme valaisan de la journaliste soit resté intact. Nous suggérons que M^{me} Romaine Jean aille tenir un tel discours au Grutli en 2008. Les Suisses de tous les cantons pourraient en tirer profit.

Qui a écrit cela?

Au temps, dont parle sur le parvis de Notre-Dame ce «vieillard tout attendri» de la chanson, que Paris était encore un grand village et Berlin un groupe sans cohésion de huttes où l'on mangeait du poisson sec autour des feux de tourbe, les Germains inventèrent pour se distraire un jeu de société qui s'est perpétué jusqu'à nos jours et qui s'appelle le jeu de la particule séparable. Il exige un grand effort de mémoire, de solides connaissances grammaticales, un entraînement quotidien et des poumons de coureur de 5000. Il consiste à dévisser tous les verbes en deux parties, l'une qu'on pose au début de la phrase, et l'autre, la particule séparable, qu'on ne laisse apparaître qu'à la fin de la conversation si on ne l'a pas oubliée en route. Le verbe allemand est en quelque sorte un basset aux réactions lentes. Vous lui marchez sur la queue au commencement de votre phrase et il aboie quand vous la terminez. C'est un petit baril de poudre dont vous allumez négligemment la mèche sous le séant de votre interlocuteur en guise de prologue et qui lui éclate dans les jambes au moment où il s'y attend le moins. La phrase s'en trouve tout

illuminée, car c'est cette explosion soudaine de la particule séparable qui lui donne tout son sens.

Ces propos sont tirés de *Bananes de Königsberg*, livre dû à la plume fleurie d'Alexandre Vialatte. M. David Laufer de Vevey a fourni la réponse exacte et gagne l'abonnement.

La rentrée approchant, notre nouvelle citation sera très scolaire:

Une responsable politique m'a finalement avoué que l'objectif délibéré de l'enseignement vaudois était d'intégrer les élèves bien plus que de leur enseigner. D'où l'abandon des notes et l'obsession de la filière unique. Aussi longtemps que ce postulat ne sera pas écarté, l'école vaudoise se sabotera. Comme les enfants des parents aisés sont envoyés dans l'enseignement privé, le DFJ atteint exactement le contraire de ce qu'il vise. Puisque 77% des lecteurs de 24 heures sont mécontents de l'enseignement public vaudois, ce qui est en jeu à partir de maintenant, c'est son monopole.

Le premier lecteur qui nous donnera la référence exacte de ce texte gagnera un abonnement d'une année à *La Nation*.

Les fusions ne sont pas la panacée

Un argument souvent avancé en faveur des fusions de communes, c'est la difficulté actuelle de trouver des personnes qui acceptent d'assumer les fonctions municipales. En fusionnant, on diminue le nombre de postes et on trouverait, dit-on, plus facilement des candidat(e)s. Or, dans un communiqué paru sous la rubrique «En bref» signée DEF dans *La Liberté* du 9 août, nous apprenons que la nouvelle commune de Vernay, née de fusions dans le district de la Broye fribourgeoise, ne parvient pas à repourvoir un poste à son Conseil communal (municipalité, en termes vaudois):

[...] Il reste toujours une place vacante au Conseil communal de Vernay. Dix citoyens ont obtenu des voix lors du deuxième tour de ces élections complémentaires qui s'est tenu le 22 juin dernier dans le cercle électoral de Montbrelloz. Au final, ils ont tous refusé leur nomination. Le ou la remplaçant(e) du conseiller communal Jean-Pierre Nell n'est donc pas encore connu(e). Une nouvelle élection aura lieu d'ici à la fin de l'année. [...]

Ce cas n'est pas unique. Nous avons déjà remarqué ce printemps une situation semblable dans une nouvelle commune née des fusions dans le district de la Glâne. Tout comme M. Philippe Rochat, on peut se demander si, en brisant le lien direct entre le village et l'autorité communale, on ne pousse pas les citoyen(ne)s à se désintéresser de la vie publique.

E. J.

Le pays réel au défi de la démocratie

Encore une montée du populisme?

Le lundi 2 juillet 2007, M. Philippe Barraud publiait sur son excellent site internet *Commentaires.com* un texte intitulé *L'Europe au défi du nationalisme*. Revenant sur un ouvrage politique de M. François Lenglet¹, cet article dénonçait «la montée du populisme... – même à gauche (sic) –, lourd de dangers aussi grands qu'il y a trois quarts de siècle.» Et M. Barraud de citer les exemples de M^{me} Royal et de M. Sarkozy: alors qu'ils luttèrent pour l'obtention d'un pouvoir encore aux mains d'un tiers, ces démocrates patentés se morfondaient sur le divorce opéré entre le peuple et les tenants du pouvoir. M. Sarkozy déplorait le décalage grandissant entre «le pays virtuel tel qu'il est décrit à longueur d'articles, et le pays réel.» M^{me} Royal proposait de puiser «les idées neuves dans la vie quotidienne du peuple français, dans ses souffrances, dans ses difficultés, mais aussi dans ses talents et ses formidables réussites.»

Il n'en fallait pas plus pour que MM. Lenglet et Barraud crient au populisme, dénoncent le règne des mémères et autres crétins promus experts en toutes matières, malgré leur ignorance crasse de bien des domaines. Si ce n'était que cela, nous n'aurions rien à redire à cette peu charitable analyse (sauf qu'elle ne semble pas devoir nous épargner nous-mêmes). Seulement, le bât blesse lorsque M. Barraud convoque Charles Maurras, l'inventeur du distinguo entre pays réel et pays légal, sur le banc des accusés. Lorsque notre journaliste accuse le célèbre monarchiste de pousser au populisme démocratique, il fait fausse route.

Le populisme et la démocratie

MM. Lenglet et Barraud n'ont pas complètement tort. Nous assistons bel et bien à une montée du populisme. Or, nous prétendons qu'il y a montée du populisme non pas parce qu'il y aurait recul de la démocratie, mais au contraire parce qu'il y a une radicalisation de la démocratie. La démocratie, règne des opinions majoritaires (indépendamment de leur fondement), est dangereuse en soi, parce qu'elle occulte volontiers l'intérêt réel. Le populisme, panégyrique des opinions majoritaires (indépendamment de leur fondement), est mauvais en soi, parce qu'il occulte volontiers le bien commun. Or, c'est l'évidence, la démocratie et le populisme coïncident sans aucun mal. M^{me} Royal et M. Sarkozy nous le prouvent à l'envi: que le peuple ait tort ou qu'il ait raison, le populisme est et demeurera toujours le seul moyen de se faire élire bien démocratiquement.

La démocratie est le règne du peuple et de ses opinions. A la fois souverain et sujet, il doit y faire coïncider ses décisions avec la sauvegarde de ses intérêts. Or, le peuple se trompe parfois, mais la démocratie est devenue une idole indéboulonnable. Alors on biaise. Les thuriféraires de la nouvelle divinité sont tentés d'accuser le peuple même. Cependant, cela est malaisé, puisque cette démarche condamne à ne jamais se faire élire par ceux que l'on aura précédemment traînés dans la boue. Certains intellectuels s'y risquent tout de même, tels MM. Lenglet et Barraud, qui traitent assez drôlement des penchants antidémocratiques du peuple. Nous saluons le courage de ces

auteurs, mais nous devons leur donner tort. Le peuple n'est jamais antidémocratique. Il peut aller contre son intérêt, certes. Il peut aller contre le peuple, contre lui-même, mais alors c'est bel et bien lui-même qui se saborde de la manière la plus démocratique qui soit. Nul n'a besoin d'un diplôme de logicien pour s'en rendre compte.

A l'inverse de MM. Lenglet et Barraud, beaucoup de démocrates convaincus de la médiocrité de leurs concitoyens ne s'attaqueront jamais au peuple. Ils stigmatiseront plutôt ceux qui, prétendument, le manipulent avec malhonnêteté. Ils traiteront leurs adversaires électoraux de populistes et même, oh surprise, d'ennemis de la démocratie. Il n'est qu'à voir le traitement médiatique réservé à MM. Blocher et Le Pen pour s'en convaincre. Comme on n'insulte pas des électeurs en puissance, les idéologues déçus ne peuvent que reporter sur l'UDC et sur le Front national la haine qu'ils vouent à ceux de leurs concitoyens qui ne votent point pour eux. C'est populiste à l'extrême et, réflexion faite, c'est assez démocratique. Ne pas oser critiquer le souverain, c'est déjà lui reconnaître une certaine légitimité. Cela n'en est pas moins faux, puisque le fait même que MM. Blocher et Le Pen, pour ne citer qu'eux, concourent pour l'obtention du pouvoir démocratique fait d'eux des démocrates. Nous constatons du reste avec leurs adversaires que ces messieurs de droite sont obligés de charmer le peuple de la manière la plus populiste et la plus démocratique qui soit. Qu'ils se risquent parfois à

remettre très timidement en cause la toute puissance de l'une ou l'autre idée démocratique n'y change rien. L'égalitarisme, par exemple, n'a pas grand-chose à craindre de telles attaques.

L'intérêt national et la démocratie

En démocratie, le respect (au moins feint) des opinions populaires constitue le seul moyen d'engranger des votes. Partant, le pouvoir échoit à qui colle au plus près à ces opinions. Les principaux partis politiques l'ont bien compris, qui calquent leurs programmes électoraux et autres plans de communication sur ce que pensent les gens.

L'important étant de se faire élire et réélire encore, que le respect des opinions populaires ne permette pas toujours de sauvegarder l'intérêt du pays réel ne trouble pas les candidats au pouvoir démocratique. De la sorte, on peut dire qu'il existe deux moyens de sauvegarder l'intérêt national: éduquer le peuple de manière à ce que chaque votant fasse coïncider ses opinions avec la recherche du bien commun (mais c'est bien sûr!) ou alors remettre en cause parfois la toute puissance de la démocratie (au moins dans quelques cas). Quelle solution croyez-vous que soutiendrait en public un candidat à la moindre des élections? Sûrement pas la seule qui soit réalisable.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

¹ François Lenglet, *La crise des années 30 est devant nous*, Perrin, 240 p.

Une guerre des langues en Suisse?

Entre le 20 et le 23 juin derniers, le quotidien vaudois *24 heures* a consacré trois articles au projet de loi fédérale sur les langues, débattu alors au Conseil national. Les titres du journal sont révélateurs du climat tendu, voire passionnel, suscité par les questions linguistiques en Suisse: *La guerre des langues va-t-elle être relancée?* (20 juin); *La guerre des langues est relancée* (22 juin); *Les cantons ne lâcheront pas le Frühenglisch* (23 juin). Voyons quelle sorte de guerre paraît nous menacer.

Bref rappel historique

L'article 116 de la Constitution fédérale de 1874, dans sa teneur en vigueur depuis 1938, précisait que l'allemand, le français et l'italien étaient les langues officielles de la Confédération, alors que le romanche s'y ajoutait comme langue dite nationale. La jurisprudence du Tribunal fédéral avait dégagé deux principes constitutionnels non écrits, celui de la territorialité des langues et celui de la liberté de la langue.

Le 10 mars 1996, la double majorité du peuple et des cantons a accepté une nouvelle teneur de l'article 116. Le romanche a accédé au rang de langue officielle; la Confédération a reçu pour mission de soutenir la promotion de l'italien et du romanche; enfin, la Confédération et les cantons devaient désormais encourager «la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques». La Ligue vaudoise s'était opposée à ces

nouvelles dispositions constitutionnelles, les jugeant au mieux inutiles, au pire dangereuses pour la souveraineté des cantons et pour la paix des langues¹.

La Constitution fédérale de 1999 a repris les dispositions de 1996 (art. 70), en y ajoutant expressément les principes de la liberté de la langue (art. 18) et de la territorialité des langues (art. 70 al. 2).

Une loi fédérale sur les langues ?

Sur la base des textes constitutionnels précités, la Confédération entend adopter maintenant une loi fédérale sur les langues.

L'article de *24 heures* du 20 juin dernier présentait un débat contradictoire entre M^{me} Géraldine Savary, socialiste vaudoise favorable à la loi, et M. Oskar Freysinger, démocrate du centre valaisan opposé au texte. Selon M^{me} Savary, la Confédération devrait soutenir financièrement les cantons bilingues et accorder des aides à la promotion des échanges linguistiques. M. Freysinger estime au contraire que la question des langues dépend des cantons et que la Confédération n'a pas à s'en mêler.

La question la plus discutée est celle de l'enseignement des langues à l'école obligatoire. Après un débat passionné, la Chambre du peuple a décidé que les petits Helvètes devraient apprendre en priorité une langue dite nationale, et non l'anglais. Cette déci-

sion inattendue a suscité des réactions virulentes, en particulier en Suisse alémanique. Selon M. Hans-Ulrich Stöcking, Conseiller d'Etat saint-gallois, cité par le journal *24 heures* (du 23 juin 2007), *c'est un affront pour les cantons, qui met en péril la paix des langues*. Le message est clair: plusieurs cantons germanophones, appuyés parfois par des votations populaires, tiennent fermement à enseigner l'anglais avant le français (ou l'italien). Même si certains commentateurs ont vu dans le vote précité un encouragement de la langue française, les cantons latins, évidemment minoritaires, n'ont sans doute pas intérêt à tenter l'épreuve de force sur ce point.

Conclusions

Le débat n'est certes pas clos. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. Selon la teneur du texte final de la loi, un référendum populaire n'est pas exclu.

D'une manière générale, le débat sur les langues met en lumière le danger de confier de nouvelles tâches à la Confédération, par le biais de textes généraux et apparemment anodins. Notre journal avait d'ailleurs annoncé ce risque dans le domaine linguistique². Plusieurs cantons estiment, non sans raison, que le choix de l'enseignement des langues est de leur ressort, et non de celui de la Berne fédérale.

A notre sens, le meilleur moyen d'éviter une guerre linguistique en

Suisse est d'abandonner purement et simplement le projet de loi fédérale sur les langues.

ANTOINE ROCHAT

¹ J.-M. Henny, A. Rochat, *Entre le musée et le melting-pot, faut-il réviser l'article constitutionnel sur les langues?* CRV N° 120, 1990; O. Delacrétaz, «Un article constitutionnel sans intérêt, mais pas sans risques», *La Nation* N° 1517 du 16 février 1996.

² *On a tout lieu de craindre que la Confédération utilise cette porte entrouverte pour intervenir dans des questions culturelles ou scolaires* (O. Delacrétaz, article cité à la note 1).

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

L'exemple d'Ana-Lucia

Appelons-la Ana-Lucia. Il y a deux ans et demi, elle arrive sur la Côte en provenance de Cuba. Elle ne sait pas un mot de français. Les notes obtenues dans son pays lui permettent d'intégrer une classe de huitième baccalauréat. Lors de son premier jour d'école, elle s'assied face au maître, le dos bien droit, les mains posées à plat sur la table, comme les petits élèves vaudois... dans les années cinquante. De ses origines andines, elle conserve une longue chevelure lisse d'un noir parfait. Son regard intense, noir aussi, exprime l'attention soutenue. Elle fronce les sourcils en signe de concentration. C'est une grande fille svelte qui ne déparera pas une équipe de volley-ball de son pays d'origine.

Le maître de classe a désigné un élève hispanophone pour l'aider à comprendre ce qui se passe. Au bout d'une semaine, l'adolescent en révolte, préoccupé de lui-même, n'a pas la force d'accomplir sa mission. Ana-Lucia se passe de lui. Au bout de quelques mois, elle comprend et parle convenablement le français; il est possible de converser avec elle. Ana-Lucia travaille parfois jusqu'à une heure du matin parce que, dit-elle, elle n'a jamais fini d'apprendre. Elle progresse avec régularité sans se laisser contaminer par la «décontraction» ambiante.

Ana-Lucia vient d'obtenir son certificat avec d'excellents résultats. C'est une vraie «littéraire» qui s'intéresse à l'histoire, aux langues, à la réflexion, à la discussion. La conférence des maîtres lui décerne un prix pour couronner sa réussite et récompenser son attitude qui sort de l'ordinaire. Elle est d'une extrême politesse et ne se laisse jamais distraire. La discipline lui est comme naturelle, elle se l'impose à elle-même non seulement à cause de la nécessité de s'adapter à un nouveau pays, mais par intérêt pour l'étude.

Ce qui frappe surtout, c'est que deux ans et demi d'apprentissage ont suffi à Ana-Lucia pour parler et écrire en français *mieux* que deux tiers des élèves *francophones* d'une classe de *prégymnasiale*. En plus, elle a rattrapé son retard en allemand. Elle en sait davantage que beaucoup de ses condisciples qui étudient la langue de Goethe depuis cinq ans!

Et Ana-Lucia n'est pas ce qu'on appelait autrefois une surdouée. Elle n'appartient pas aux HPI (élèves à haut potentiel intellectuel), de plus en plus nombreux paraît-il, capricieux et maussades, que leurs parents envoient dans des écoles spéciales. Ana-Lucia ne mange pas de ce pain-là. Elle ne fait pas semblant d'apprendre. Elle se sert des qualités qu'elle a, l'intelligence et l'ardeur au travail, contrairement à de nombreux élèves vaudois dont les maîtres, impuissants à susciter en eux l'énergie de se mettre au boulot, disent qu'ils ont des capacités mais ne les utilisent pas. Leurs résultats ne semblent pas à la hauteur d'une fabuleuse intelligence... Il vaudrait mieux constater que des capacités qui ne produisent rien n'existent pas, mais ce serait trop cruel... Dans l'école vaudoise d'aujourd'hui, toute vérité n'est pas bonne à dire...

Les autorités pédagogiques vaudoises invitent souvent les maîtres à «se remettre en question». Chiche! La réussite insolente d'Ana-Lucia en fournit l'occasion. Le soussigné veut bien s'adresser à lui-même quelques «justes critiques». Il reconnaît que le niveau de ses élèves en français (on ne parle pas de l'allemand!) n'est pas très satisfaisant, et pourtant beaucoup d'entre eux

sont «vifs», «sympas», «gentils». Il n'a pas eu affaire à des sauvages, mais à des enfants sélectionnés (le vilain mot!) pour faire des études longues au terme d'un cycle de deux ans d'«observation» et de «tests».

Bien qu'il reconnaisse ses torts, le soussigné n'entend pas démissionner en guise de pénitence. Le cas d'Ana-Lucia révèle par contraste les faiblesses de l'institution et l'impéritie de ses chefs successifs, la léthargie de certains enfants, la suffisance de quelques parents, l'ineptie des méthodes recommandées. Nous ne pouvons pas dire que nous ne sommes pas alertés. Les résultats médiocres des gymnasiens vaudois à l'EPFL, en médecine et en HEC démontrent que l'école vaudoise touche le fond.

Comment Ana-Lucia s'est-elle extraite de la médiocrité? Immigrante, ignorant le français, issue d'une famille recomposée, elle faisait figure de victime idéale. Une escadrille de psychologues et de travailleurs sociaux aurait dû fondre sur elle. Elle n'en a eu nul besoin. Les «problèmes de l'adolescence» ne l'ont pas submergée. La nécessité de s'intégrer l'a certes forcée à se dépasser, mais ce ne fut pas facile. Il lui est arrivé de regretter son île où elle passait ses loisirs à discuter sur la plage avec des amis jusqu'au coucher du soleil. Elle a déploré la froideur de ses camarades qui ne lui disaient pas bonjour en la croisant dans la rue. Elle n'a pas aimé la tension artificielle qui semble selon elle tourmenter les Suisses alors que les Cubains sont plus disponibles. Elle s'est mise aussi à l'ordinateur, au téléphone portable et à la lecture des mangas. Elle était parfaitement «moderne», mais sa formation antérieure, centrée sur l'écrit et les rapports interpersonnels, l'empêchait, comme elle disait elle-même, de surestimer les machines et les divertissements à la mode. Elle a eu confiance dans ses professeurs qu'elle trouvait meilleurs que les enseignants cubains, eux-mêmes très jeunes, peu expérimentés, mal formés et mal payés. Elle a fait son travail sans se demander sans cesse si c'était vraiment utile, si apprendre l'amusait, si l'ennui la menaçait, si elle «s'épanouissait», si à l'heure d'internet il était encore nécessaire de connaître Shakespeare (qu'elle lisait en trois langues, ayant acquis une jolie édition anglais-espagnol en plus de la traduction française recommandée!). Elle a cru au savoir qu'on essayait de lui transmettre. Elle n'a jamais triché, même en mathématiques où elle était moins à l'aise. Elle ne pensait pas comme certains enfants et parents d'ici que la tricherie est un moyen comme un autre d'acquiescer un diplôme à moindres frais. Elle ne montrait pas ce cynisme mou qu'il est de bon ton d'afficher sous nos climats.

Ana-Lucia a impressionné ses maîtres et ses condisciples (qui d'abord la jalouèrent puis l'admirent) non par son intelligence mais par ses qualités de cœur. Sa rigueur et son attention étaient grandes, son humilité et sa bonne humeur l'étaient plus encore. Elle se réjouissait de ses bons résultats; les moins bons lui donnaient l'occasion de s'améliorer.

Le maître moyen (le soussigné par exemple) a beau être prévenu contre les réformes de l'école vaudoise, il a tendance à s'adapter à la situation. Pour éviter les ennuis, il se conforme à ce que l'autorité et le public attendent de lui. Même contre son gré, il suit la pente descendante, la plus facile; il a aussi besoin de temps à autre d'un choc.

Ana-Lucia a réveillé l'auteur de ces lignes, non d'un «sommeil dogmatique», mais de l'acceptation, frisant la complaisance, de la réalité scolaire.

EVM voulait mettre l'élève au centre afin qu'il apprenne mieux, sans préciser d'ailleurs trop nettement ce qu'il devait apprendre. Une élève désavantagée par de prétendus handicaps nous arrive d'une dictature du tiers monde où elle a reçu un enseignement pour le moins traditionnel, et par comparaison l'on s'aperçoit que les écoliers vaudois n'apprennent pas à lire, à écrire et à compter aussi bien qu'ils le pourraient. EVM, loin d'atteindre ses objectifs, a accentué certains défauts que la réforme prétendait guérir. Les problèmes d'orientation et de sélection sont devenus si lancinants qu'on trouve difficilement des maîtres de classe dans le cycle de 5 et 6^e. On préférerait supprimer les trois voies plutôt que de faire face aux mécontentements des parents dont les rejets ne sont pas admis en baccalauréat. Alors qu'on voulait supprimer les notes et qu'on interdit les moyennes générales, l'obsession du demi-point qui manque n'a jamais été aussi forte. D'années en années, les

discussions épicières de fin d'année s'allongent quand il s'agit de promotions conditionnelles ou exceptionnelles. De guerre lasse, les conférences des maîtres accordent ces demi-points. Les échecs sont remis à plus tard, quand les élèves seront majeurs. Alors ils feront vraiment mal. L'obtention de diplômes est plus que jamais l'alpha et l'oméga de l'école, au détriment des contenus.

On ne peut attribuer aux seuls individus la paternité de cette dérive. Les courants d'idées qui agitent la société et l'état des mœurs expliquent beaucoup de choses. La devise de la cour d'Angleterre (*never explain, never complain*) est renversée: poser en victime, accuser, trouver des prétextes à chicane sont les figures morales imposées.

L'exemple d'Ana-Lucia montre que la résistance aux modes engendre la réussite.

Dans le roman de Ramuz *la Beauté sur la Terre*, une jeune Cubaine, Juliette, bouleverse le quotidien de villageois vaudois. Et si Ana-Lucia, dans une tonalité moins tragique, répétait cet exploit?

JACQUES PERRIN

Juvenilia LXXI

Ignacio affiche un patriotisme sans faille en toute occasion, jusqu'à la sonnerie de son portable qui éructe une version criarde de l'hymne national espagnol. Son attachement un peu trop démonstratif à un pays où il n'est pas né fait sourire ses camarades. En histoire, lorsqu'il fut question de la défaite de l'Invincible Armada, il se figea dans une posture de fierté offensée particulièrement comique: c'était arrivé avant-hier, et il vivait l'événement avec l'intensité d'un match perdu par Real Madrid. Arnaud, goguenard, lui pose la main sur l'épaule:

– Ça fait mal, hein?

Expression de douleur digne de Louis de Funès. Eclat de rire de la classe.

Un jour, Ignacio me remit une rédaction dans laquelle il citait, dans la langue originale, quelques vers d'Antonio Machado. Une grossière faute d'or-

thographe, patente même aux yeux d'un non hispanophone, entachait le poème.

– Que vous ne soyez pas un foudre de guerre en orthographe française, cela fait partie de mon boulot d'essayer d'améliorer la situation; mais vous pourriez faire attention en espagnol où l'orthographe est presque phonétique. Ne pas être fichu de recopier correctement quatre vers...

Il s'entêta contre l'évidence, maintint sa position et proposa un pari qu'il perdit. A peine remis de sa confusion, il m'adressa une question inattendue:

– Vous êtes suisse?

– Oui, et même vaudois, d'ascendance paternelle et maternelle depuis fort longtemps.

– Ça ne fait rien, je vous aime bien quand même... Vous mériteriez d'être espagnol.

J.-B. ROCHAT

Le Coin du Ronchon

Attention panda méchant!

L'Agence télégraphique suisse se donne toujours beaucoup de peine pour rédiger ses dépêches dans un sens politiquement correct, en taisant autant que possible les informations que la population n'a pas à connaître. Quelquefois pourtant, des détails importants échappent à la censure. Ainsi avons-nous pu lire, il y a quelques jours, cette surprenante mésaventure survenue dans un zoo chinois:

Mécontent des pousses de bambou offertes pour sa pitance, le nouveau pensionnaire de l'enclos des pandas du zoo de Lashou, dans le nord-ouest de la Chine, a piqué une colère monumentale. Il a mordu et griffé son gardien, qui a dû être hospitalisé. L'irascible panda, un mâle prénommé "Lan Zai", venait d'intégrer le zoo depuis seulement une semaine. (...) «Il a refusé toute nourriture les deux ou trois premiers jours après son arrivée et lorsque le gardien lui préparait son repas, le panda s'est tout d'un coup jeté sur lui,

toutes griffes dehors», a raconté un responsable de l'établissement. Le malheureux préposé aux pandas, blessé aux jambes et aux bras est toujours hospitalisé. Il a dû subir une centaine de points de suture.

On découvre ainsi que la «gentille petite peluche» choisie comme emblème par certaine organisation écologiste est en réalité un animal dangereux, criseux et colérique. Tout un programme! Après les lynx, les loups et les ours, faudra-t-il aussi que d'irascibles pandas géants se promènent dans nos Alpes?

LE RONCHON

P.S.: La révélation de cette triste affaire n'a évidemment aucun lien avec les élections fédérales qui auront lieu dans deux mois. La prochaine fois, nous vous raconterons comment un paisible jardinier a été écorché vif par un rosier fou furieux.